

ARRETE N° 2024_035
METTANT FIN AUX FONCTIONS DES MEMBRES EXTERIEURS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE (CCAS) DE MONTFERMY

LE MAIRE DE MONTFERMY,

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment les articles L 123-4 et L 123-6 ;

Vu la délibération du conseil municipal n° 2020_05_16 en date du 16/07/2020 fixant le nombre des membres du conseil d'administration du CCAS de MONTFERMY ;

Vu la délibération du conseil municipal n° 2024_05_07 en date du 20/09/2024 décidant la suppression du C.C.A.S. DE MONTFERMY au 31/12/2024 ;

ARRÊTE

ARTICLE 1

Les fonctions de membre du Conseil d'administration du CCAS de Montfermy de :

- M. Didier CHABERT
- Mme Christelle JAVION
- M. Gérard JAVION
- Mme Véronique MONNET
- M. Anthony PERRIER
- Mme Christine POURTIER

prendront fin au 31/12/2024.

ARTICLE 2

Le secrétaire de la mairie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Montfermy, le 02/10/2024

Le Maire,

Vladimir LONGCHAMBAON



Date de publication : 22 OCT. 2024